

# LES 2 MILLES DE LA POINTE ROUGE EDITION 2013

Cette manifestation Mer est ouverte à tous les rameurs: C'est un terrain de jeu idéal se résumant à un semisprint d'un peu moins de 4 Km.

En effet, traditionnellement notre manifestation permet à tous les rameurs de s'aligner, mélangeant avec convivialité loisirs et compétiteurs réguliers, équipages homogènes ou équipages mixtes.

Une fois encore, ce rassemblement permettra à tous les publics de s'amuser. Toutefois, certains rameurs auront en prime l'occasion, à un mois des Championnats de France d'Aviron de mer, de tester leur état de forme!!

# Avant-Programme du 1er Mai 2013





### **LEGENDE**

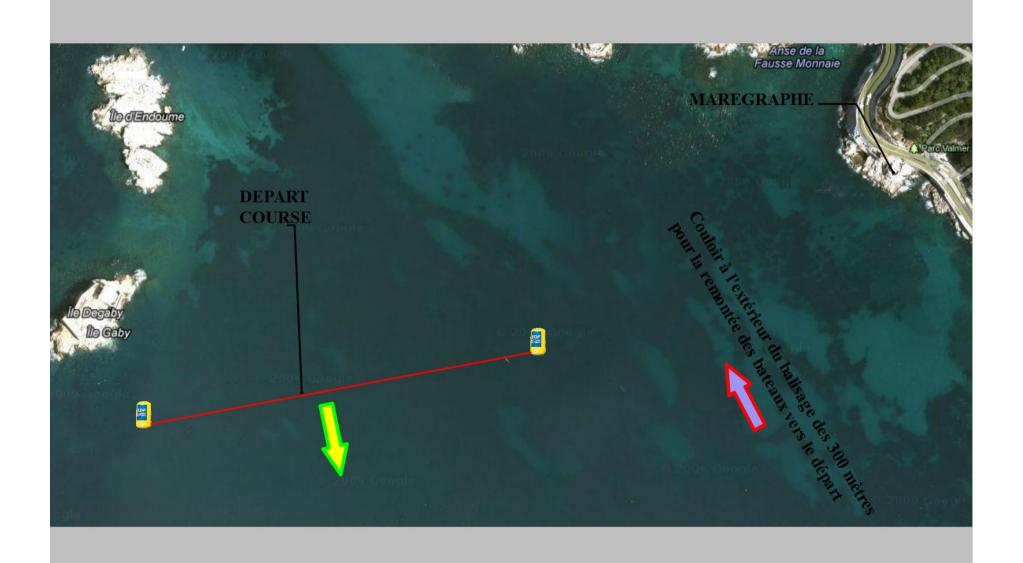
\_ Ligne de départ

\_\_\_ Ligne d'arrivée

Couloir extérieur aux 300 mètres pour l'acheminement des bateaux vers le départ

Sens de la course en ligne droite

Détail départ et arrivée à la suite ...





## Les 2 Milles de la Pointe Rouge 1<sup>er</sup> Mai 2013

#### **PROGRAMME**

# Compétition régionale d'aviron de mer

L'ASPTT Marseille organise une régate d'aviron en mer, le 1<sup>er</sup> Mai 2013, inscrite au calendrier des compétitions régionales du Comité Départemental d'Aviron des Bouches du Rhône, de la Ligue de Provence des Société d'Aviron et de la FFSA. Cette régate est ouverte à tous les rameurs (et rameuses) cadets, juniors, seniors et vétérans licenciés à la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA) ou à une fédération étrangère affiliée à la FISA. Le code des courses qui s'applique est celui de la FFSA pour les courses en mer. Les embarcations doivent être aux normes FFSA-mer, être homologuées en 6ème catégorie et équipées de l'armement complet nécessaire.

L'émargement des chefs de bords pour chaque embarcation devra être fait le matin du 1<sup>er</sup> Mai à l'étage de 07h20 à 08h00 avant la réunion (08h15). Toute embarcation dont le chef de bord n'aura pas émargé ne pourra pas prendre le départ, la vérification systématique sera effectuée par le corps arbitral. En cas de non-respect des règles de course et de tout comportement contraire à l'article 9 des amendes éventuelles pourront être appliquées selon le barème des sanctions de l'article 22.

# Lieu de l'épreuve

La régate se déroulera sur le plan d'eau de la rade sud de Marseille et l'accueil des participants se fera Maison de la mer Port de la Pointe Rouge 13008 MARSEILLE à partir de 07h15.

# Catégories et Horaires

#### Nota : les horaires sont susceptibles de modifications en fonction du nombre des inscrits

8 h 15 : Réunion des Chefs de Bord. Présence obligatoire.

9 h 00 : Acheminement des bateaux vers le départ (environ 1/2 heure) par le couloir réservé

9 h 50 : premier départ simultané féminines, cadets et juniors

10 h 30 : Rotation des bateaux (Plage de la pointe rouge et Pacific Palissade la précision sera donnée en réunion CdB)

11 h 00 : deuxième départ simultané hommes

11 h 30 : Rotation des bateaux (Plage de la pointe rouge)

12h 00 : troisième départ simultané mixtes

#### **CATEGORIES**

FEMININES	HOMMES	MIXTES
Solo Senior Dame	Solo Senior Homme	Double Seniors Mixte
Solo vétéran Dame	Solo vétéran Homme	Double vétérans Mixte
Double Seniors Dame	Double Seniors Homme	Double Cadets Mixte
Double vétérans dame	Double vétérans homme	Double Juniors Mixte
Quatre de Couple Seniors Dame	Quatre de Couple Seniors Homme	Quatre Seniors Mixte
Quatre de Couple Vétérans Dame	Quatre de Couple Vétérans Homme	Quatre Vétérans Mixte
Double Cadets et Juniors		Quatre Cadets Mixte
Quatre de Couple Cadets et Juniors		Quatre Juniors Mixte

Pour les participants souhaitant doubler les courses, une décharge obligatoire devra être signée lors de l'émargement. Si un des rameurs (ses) n'a pas signé sa décharge lors de l'engagement le matin avant la réunion chef de bord, le bateau complet sera retiré du départ.

Une buvette sera ouverte dès 9 heures boissons et friandises.

Repas à l'étage dans la salle de la maison de la mer (A réserver lors de l'engagement pour la globalité du club)

#### Sécurité

2 bateaux au départ1 bateau à l'arrivée2 bateaux suiveurs pour encadrementAssistance médicale sur place

# Déroulement de l'épreuve

Le parcours est une ligne droite d'une distance de 2 Milles. L'embarquement s'effectue depuis la plage de la Pointe Rouge ou depuis la mise à l'eau Pacific Palissade. L'acheminement des bateaux jusqu'au point de départ (prévoir 1/2 heure) se fera par le couloir réservé. Pour plus de détails se reporter au plan en annexe.

# **Inscriptions**

Les inscriptions doivent s'effectuer au moyen du site fédéral <a href="https://ffsa-goal.multimediabs.com">https://ffsa-goal.multimediabs.com</a> (de préférence) à défaut par mail <a href="iglsx@club-internet.fr">iglsx@club-internet.fr</a> jusqu'au 26 avril 2013.

# **Contact organisation**

SANCHEZ Xavier; Tel: 06 11 89 27 05 Courriel: iglsx@club-internet.fr

ASPTT MARSEILLE Section Aviron Maison de la Mer Port de la pointe rouge 13008 MARSEILLE tél: 04 91 48 26 28

http://marseille.asptt.com/les-activites/aviron-de-mer/

Cordialement,

L'équipe organisatrice

# **DESCRIPTIF**

C'est une épreuve originale inscrite dans le calendrier des compétitions régionales.

Elle se déroulera du Marégraphe à la digue de la plage de la Pointe Rouge (tracé ci-joint), dans un cadre magnifique entre l'archipel du Frioul et la Corniche bordée de belles résidences du XIXe siècle.

Cette régate est proposée à tous les rameurs et rameuses des catégories cadets, juniors, seniors, et vétérans. elle est régie par le Code des Régates F.F.S.A. l'arbitrage sera assuré par un JURY OFFICIEL.

Participants et niveau requis : Rameurs licenciés 2013 (F.F.S.A. ou d'un club étranger affilié F.I.S.A.).

Les embarcations Yoles de mer, type FISA: 4X, 2X, 1X jauge FFSA doivent être conformes aux normes mer, homologuées en 6ème catégorie, et équipées de l'armement nécessaire complet (1 bout de remorquage avec mousqueton, 1 brassière par personne embarquée et une écope (sauf auto-videur)).

Les embarquements et débarquements y compris les rotations d'équipages se feront sur la plage de la Pointe Rouge et également à la mise à l'eau prévue à cet effet à proximité de Pacific Palissade.

La course sera encadrée par des embarcations réglementaires de sécurité.

Les courses pourront s'effectuer en solo, pour les doubles et quatre barré de couple en équipages Dames, Hommes ou Mixte. Elles se dérouleront entre 09h50 heures et 12h30, sachant que la réunion des Chefs de bord se tiendra à 8h15.

Il sera possible de se restaurer sur place, une buvette sera à votre disposition toute la Matinée sur le site du club. La remise des récompenses aura lieu à 13h00 dans la Grande salle de la Maison de la Mer.

Un repas sera proposé avec entrée, plat chaud principal, Fromage, Dessert, Vin et Café.

#### Tarif du repas :

- Moins de 12 ans : 6,50 €
- Adultes et adolescents de plus de 12 ans : 12 €

Les repas sont à réserver au moment de l'inscription par club et par mail : <u>iglsx@club-internet.fr</u>
Afin de limiter les transactions financières, nous vous prions, dans la mesure du possible, de régler par chèque représentant la totalité des repas réserves (ORDRE : ASPTT AVIRON).

# **INSCRIPTION**

# Les 2 MILLES DE LA POINTE ROUGE

Je soussigné		
représentant l'association		
engage les rameurs et rameuses ci-de	ssous pour la course des 2 Milles de la	Pointe Rouge du 01 mai 2013
		T
Réservation pour le repas de midi Nombre d'enfantsX 6,5 euros Nombre d'adultesX 12 euros SOIT UN TOTAL de		
Paiement par chèque à l'ordre de ASPT	T Marseille Section Aviron	
Aucun repas ne pourra être servi s	' <u>il n'est pas réservé</u>	
cachet du club		
Je certifie que tous les participants sor et d'un certificat médical d'aptitude à la	nt titulaires d'une licence de leur Fédérat n pratique d'aviron en compétition.	ion d'aviron en cours de validité
fait àsignature :	Le	